

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31896**

Intitulé

Photographe vidéaste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut national de l'audiovisuel (INA)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le ou la photographe vidéaste est un observateur et un capteur de la vie locale. Il ou elle réalise des prises de vues : photographies ou films en intérieur ou en extérieur.

Le ou la photographe vidéaste a pour activités principales :

La sélection des ressources techniques et de moyens humains

La préparation des moyens techniques

L'organisation de la prise de vues

Le choix et les réglages des paramètres techniques avant prise de vues

La mise en scène et la mise en lumière des sujets

La réalisation d'images photos et vidéos

La préparation de la station de travail, le stockage et la sauvegarde des données

Le post-traitement des photos

La post-production de la vidéo

La diffusion des photos et de la vidéo

La gestion et la conservation des fonds photos et vidéos

La création de supports de communication

La gestion et la fiscalité liées à l'activité de photographe vidéaste

La valorisation et la commercialisation des prestations

La gestion des contrats et des aspects légaux de l'activité

Bloc n°1. PRÉPARER LA PRISE DE VUES

Effectuer un repérage

Définir les lumières appropriées au sujet et à son traitement

Sélectionner les ressources techniques

Louer les ressources techniques nécessaires

Engager les moyens humains nécessaires

Vérifier et préparer le matériel

Prérégler les paramètres techniques qui peuvent l'être avant prise de vue (profils colorimétriques, préréglages de fonctions, personnalisation, etc.)

Établir un plan de travail

Organiser la prise de vue avec les différents interlocuteurs

Obtenir les autorisations nécessaires au projet

Bloc n°2 - RÉALISER LES PRISES DE VUES

Adapter le plan de travail aux circonstances

Organiser le matériel sur le lieu d'intervention

Choisir la focale

Régler l'exposition : ISO, diaphragme, vitesse

Régler la balance des blancs

Effectuer la mise au point

Déterminer le cadre et la composition

Organiser le décor et l'arrière-plan

Gérer la lumière naturelle

Choisir et mettre en place l'éclairage additionnel (flash ou lumière continue)

Réaliser une photographie d'objet

Réaliser un portrait

Réaliser des images en prenant en compte les raccords

Tourner en caméra portée

Réaliser des mouvements de caméras

Tourner en multi-caméras

Réaliser des images d'illustration

Réaliser une interview

Bloc n°3 - RÉALISER LE POST-TRAITEMENT DES PHOTOS ET POSTPRODUIRE LA VIDÉO

Préparer une station de travail

Stocker et sauvegarder des données

Organiser une bibliothèque de photos

Réaliser un « editing »

Développer des RAW (données brutes)

Retoucher des photos

Réaliser une infographie

Copier et/ou transcoder les rushes

Dérusher (classer et documenter les médias)

Réaliser un bout-à-bout

Donner un rythme au montage

Finaliser le montage

Sélectionner et monter les éléments sonores

Mixer l'audio

Concevoir un habillage graphique

Etalonner le film

Bloc n°4 - DIFFUSER DES IMAGES

Exporter pour l'archivage

Exporter pour l'impression

Exporter pour le web

Exporter et archiver un « master »

Exporter pour la diffusion

Organiser le fonds photo et vidéo

Assurer la sauvegarde du fonds

Réaliser une plaquette PAO

Créer une galerie web

Construire un site web vitrine à l'aide d'un CMS

Héberger une vidéo sur YOUTUBE ou VIMEO

Bloc n°5 - GÉRER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Déterminer les statuts les plus appropriés à son activité

Gérer son activité professionnelle en conformité avec la fiscalité

Rédiger une note d'intention

Concevoir un projet cohérent

Rédiger une proposition commerciale et la chiffrer

Réaliser un pitch d'un projet, d'un travail

Mener une négociation commerciale

Concevoir et mettre en œuvre sa stratégie de communication (site web, réseaux sociaux, etc.)

Appliquer les droits d'auteur

Distinguer les éléments relatifs au droit à la vie privée et au droit à l'image des personnes et des biens

Utiliser les grands principes des usages contractuels propres à l'activité de photographe vidéaste

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le ou la photographe vidéaste exerce souvent en tant qu'indépendant ou chef de sa propre entreprise. Il peut aussi exercer au sein de studios ou de services photos (entreprise, administration, etc.).

Son activité implique des déplacements.

La rémunération du ou de la photographe vidéaste est constituée d'honoraires ou de droits d'auteur (activité indépendante) ou d'un fixe parfois associé à des primes (activité salariée).

Il ou elle peut évoluer dans les secteurs de l'image, de la communication publicitaire et commerciale, du journalisme, de la presse, de l'édition, de la culture, de la création artistique, de la mode, de l'actualité, de l'audiovisuel et du spectacle vivant.

Photographe vidéaste

Dans la pratique, en fonction des domaines d'activité et des conditions d'exercice, les désignations suivantes peuvent être utilisées :

Photographe

Photographe créatrice / créateur

Photographe de presse

Reportrice / Reporter d'images

Vidéaste

Opératrice / opérateur image

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1201 : Photographie

E1203 : Production en laboratoire photographique

L1507 : Montage et post-production

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification Photographe vidéaste est articulée autour des cinq composantes suivantes :

Bloc n°1 - PRÉPARER LA PRISE DE VUES

Bloc n°2 - RÉALISER LES PRISES DE VUES

Bloc n°3 - RÉALISER LE POST-TRAITEMENT DES PHOTOS ET POSTPRODUIRE LA VIDÉO

Bloc n°4 - DIFFUSER DES IMAGES

Bloc n°5 - GÉRER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Afin d'obtenir la certification Photographe vidéaste dans son entièreyé, le candidat devra satisfaire à l'ensemble des évaluations proposées et obtenir toutes les composantes de la certification.

Bloc de compétence :

INTITULÉ**DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°1 de la
fiche n° 31896 - GÉRER SON
ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Compétences évaluées :

Déterminer les statuts les plus appropriés à son activité

Gérer son activité professionnelle en conformité avec la fiscalité

Rédiger une note d'intention

Concevoir un projet cohérent

Rédiger une proposition commerciale et la chiffrer

Réaliser un pitch d'un projet, d'un travail

Mener une négociation commerciale

Concevoir et mettre en œuvre sa stratégie de communication (site web, réseaux sociaux, etc.)

Appliquer les droits d'auteur

Distinguer les éléments relatifs au droit à la vie privée et au droit à l'image des personnes et des biens

Utiliser les grands principes des usages contractuels propres à l'activité de photographe vidéaste

Modalités d'évaluation :

Les compétences sont évaluées au cours de mises en situation professionnelle et d'études de cas : Réalisation et sélection de photographies et de tirages 15 x 21, Réalisation et sélection de photographies qui seront présentés sur écran, Réalisation d'une vidéo de 2 à 3 minutes et diffusion sur écran, Conception d'une plaquette de PAO. Les résultats (tirages, vidéos, etc.) de ces mises en situation seront présentés et évalués par le jury de certification. Les études de cas porteront sur la gestion, la fiscalité, le droit, la communication. Une simulation de négociation d'entretien commercial sera également demandée.

Modalité de certification :

Un **certificat** des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 5^{ème} bloc de compétences

INTITULÉ**DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Bloc de compétence n°2 de la
fiche n° 31896 - PRÉPARER LA
PRISE DE VUES

Compétences évaluées :

Effectuer un repérage

Définir les lumières appropriées au sujet et à son traitement

Sélectionner les ressources techniques

Louer les ressources techniques nécessaires Engager les moyens humains nécessaires

Vérifier et préparer le matériel

Prérégler les paramètres techniques qui peuvent l'être avant prise de vue (profils colorimétriques, préréglages de fonctions, personnalisation, etc.)

Établir un plan de travail Organiser la prise de vue avec les différents interlocuteurs Obtenir les autorisations nécessaires au projet

Modalités d'évaluation :

Les compétences sont évaluées au cours de mises en situation professionnelle : Réalisation et sélection de photographies et de tirages 15 x 21, Réalisation et sélection de photographies qui seront présentés sur écran, Réalisation d'une vidéo de 2 à 3 minutes et diffusion sur écran, Conception d'une plaquette de PAO. Les résultats (tirages, vidéos, etc.) de ces mises en situation seront présentés et évalués par le jury de certification.

Modalité de certification :

Un **certificat** des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences

Bloc de compétence n°3 de la
fiche n° 31896 - RÉALISER
LES PRISES DE VUES

Compétences évaluées :

Adapter le plan de travail aux circonstances

Organiser le matériel sur le lieu d'intervention

Choisir la focale

Régler l'exposition : ISO, diaphragme, vitesse

Régler la balance des blancs

Effectuer la mise au point

Déterminer le cadre et la composition

Organiser le décor et l'arrière-plan

Gérer la lumière naturelle

Choisir et mettre en place l'éclairage additionnel (flash ou lumière continue)

Réaliser une photographie d'objet

Réaliser un portrait

Réaliser des images en prenant en compte les raccords

Tourner en caméra portée

Réaliser des mouvements de caméras

Tourner en multi-caméras

Réaliser des images d'illustration

Réaliser une interview

Modalités d'évaluation :

Les compétences sont évaluées au cours de mises en situation professionnelle : Réalisation et sélection de photographies et de tirages 15 x 21, Réalisation et sélection de photographies qui seront présentés sur écran, Réalisation d'une vidéo de 2 à 3 minutes et diffusion sur écran. Les résultats (tirages, vidéos, etc.) de ces mises en situation seront présentés et évalués par le jury de certification.

Modalité de certification :

Un **certificat** des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2 ème bloc de compétences

Bloc de compétence n°4 de la
fiche n° 31896 - RÉALISER LE
POST-TRAITEMENT DES
PHOTOS ET POSTPRODUIRE
LA VIDÉO

Compétences évaluées :

Préparer une station de travail

Stocker et sauvegarder des données

Organiser une bibliothèque de photos

Réaliser un « editing »

Développer des RAW (données brutes)

Retoucher des photos

Réaliser une infographie

Copier et/ou transcoder les rushes

Dérusher (classer et documenter les médias)

Réaliser un bout-à-bout

Donner un rythme au montage

Finaliser le montage

Sélectionner et monter les éléments sonores

Mixer l'audio

Concevoir un habillage graphique

Etalonner le film

Modalités d'évaluation :

Les compétences sont évaluées au cours de mises en situation professionnelle : Réalisation et sélection de photographies et de tirages 15 x 21, Réalisation et sélection de photographies qui seront présentés sur écran, Réalisation d'une vidéo de 2 à 3 minutes et diffusion sur écran, Conception d'une plaquette de PAO, Conception d'un site web. Les résultats (tirages, vidéos, etc.) de ces mises en situation seront présentés et évalués par le jury de certification.

Modalité de certification :

Un **certificat** des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3^{ème} bloc de compétences

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31896 - DIFFUSER DES IMAGES	<p>Compétences évaluées :</p> <ul style="list-style-type: none"> Exporter pour l'archivage Exporter pour l'impression Exporter pour le web Exporter et archiver un « master » Exporter pour la diffusion Organiser le fonds photo et vidéo Assurer la sauvegarde du fonds Réaliser une plaquette PAO Créer une galerie web Construire un site web vitrine à l'aide d'un CMS Héberger une vidéo sur YOUTUBE ou VIMEO <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Les compétences sont évaluées au cours de mises en situation professionnelle : Réalisation et sélection de photographies et de tirages 15 x 21, Réalisation et sélection de photographies qui seront présentés sur écran, Réalisation d'une vidéo de 2 à 3 minutes et diffusion sur écran, Conception d'une plaquette de PAO, Conception d'un site web. Les résultats (tirages, vidéos, etc.) de ces mises en situation seront présentés et évalués par le jury de certification.</p> <p>Modalité de certification :</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4 ème bloc de compétences</p>

Validité des composantes acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Sans objet
En contrat d'apprentissage	X	Sans objet
Après un parcours de formation continue	X	Un membre extérieur à l'Ina représentant les salariés Un membre extérieur représentant les employeurs Deux membres issus de centre de formation Ina (salariés, intervenants)
En contrat de professionnalisation	X	Sans objet

Par candidature individuelle	X	Sans objet
Par expérience dispositif VAE prévu en 2018	X	Un membre extérieur à l'Ina représentant les salariés Un membre extérieur représentant les employeurs Deux membres issus de centre de formation Ina (salariés, intervenants)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans au niveau III, sous l'intitulé "Photographe, vidéaste" avec effet au 3 avril 2015, jusqu'au 18 décembre 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2017 : 4 certifiés sur 4 candidats présentés

2016 : 4 certifiés sur 4 candidats présentés

2015 : 3 certifiés sur 3 candidats présentés

Autres sources d'information :

<https://www.ina-expert.com/>

Site Ina EXPERT

Lieu(x) de certification :

Institut national de l'audiovisuel (INA) : Île-de-France - Val-de-Marne (94) [BRY SUR MARNE]

Institut National de l'Audiovisuel (Ina)

4 avenue de l'EUROPE

94366 BRY SUR MARNE cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut National de l'Audiovisuel (Ina)

4 avenue de l'EUROPE

94366 BRY SUR MARNE cedex

Historique de la certification :